

## **Fonds Spécial d'Auto-assistance de l'Ambassadeur – 2022**

L'“Ambassador's Special Self-Help” (SSH) un programme d'aide financière de proximité qui permet aux ambassadeurs des États-Unis de soutenir les demandes locales de petits projets de développement communautaire. L'objectif du programme “Special Self-Help” est de soutenir les communautés par le biais de subventions modestes qui auront un impact positif sur les communautés locales. La philosophie du SSH est d'aider les communautés prêtes à se prendre en charge.

### **Calendrier de dépôt pour le “ Self-Help Program”**

Le délai de candidature : Du 18 avril 2022 au 1er août 2022.

Les candidats sont encouragés à soumettre leurs demandes le plus tôt possible.

Date approximative d'attribution de la subvention : Le 15 septembre 2022

### **Critères de Sélection**

Tous les citoyens de Djibouti représentant une organisation civile, religieuse, sociale, de développement communautaire, d'intérêts spéciaux, de personnes handicapées ou de défense des droits peuvent demander un financement pour une activité communautaire. Il est indispensable que les groupes soient enregistrés auprès des autorités compétentes.

Le projet doit être soumis par un groupe organisé, motivé, ayant un besoin réel et qui a déjà réalisé avec succès des projets dans la communauté. Le projet doit être réalisable et adapté au contexte socio-économique de la communauté locale.

Pour être éligible à une subvention, votre projet doit répondre aux critères suivants :

1. Le projet doit contribuer à améliorer les conditions économiques ou sociales de base de la communauté locale ou du village et doit avoir une utilité à long terme.
2. Le projet doit avoir un grand impact et bénéficier au plus grand nombre de personnes possible.
3. La participation significative de la communauté à l'activité est requise. Ils peuvent contribuer à la réussite du projet en fournissant de la main-d'œuvre, des matériaux (briques, sable, gravier, semences, etc.), des terrains, des bâtiments ou de l'argent.
4. La subvention est limitée à un seul projet, qui doit être réalisé dans un délai de douze (12) mois ou moins.
5. Les projets doivent être autonomes une fois achevés. L'appui de l'ambassade des États-Unis au projet doit être une subvention unique.

6. Les collectivités doivent être capables de maintenir et d'exploiter les projets. Les requêtes portant sur des projets agricoles ou de construction à grande échelle, ou sur des équipements coûteux ne sont pas considérées comme des projets prioritaires.

7. Les dirigeants d'un projet doivent avoir des justificatifs prouvant qu'ils sont financièrement responsables et seront en mesure de rendre compte des fonds qui leur seront envoyés. Avoir un compte bancaire, consolider les crédits fournisseurs, constituent des exemples de preuve parmi d'autres.

8. Le budget demandé pour la réalisation des activités ne peut pas dépasser 10 000 USD. En général, les projets ont un budget compris entre 5 000 et 10 000 USD.

### **Réserves / Exclusions d'éligibilité**

Le programme de "Self Help" pourra uniquement couvrir les articles et l'assistance technique qui sont absolument nécessaires à la réalisation du projet. Le "Self Help Program" ne peut pas être utilisé pour les coûts administratifs, les salaires, les coûts associés au chef de projet, les déplacements vers et depuis l'ambassade, ou les articles qui ne sont pas à caractère pérenne. Les coûts engagés avant l'octroi d'une subvention seront remboursés que sur approbation préalable du responsable des subventions et à la seule discrétion de l'ambassade.

En outre, le programme "Special Self Help Program" ne finance pas :

1. Les demandes d'achat d'équipement comme les véhicules, le matériel de bureau, les photocopieurs, les chaînes stéréo,
2. Les propositions qui ont une orientation purement policière, militaire ou culturelle,
3. Les projets religieux, sauf s'ils aident réellement l'ensemble de la communauté sans tenir compte de l'appartenance religieuse,
4. Les entreprises personnelles,
5. Les bourses d'études, dons ou honoraires.
6. Les paiements pour les pesticides, les herbicides, la main-d'œuvre, les salaires, les coûts d'exploitation, les matériaux d'impression, le carburant ou les terrains.
7. Remodeler ou rénover une installation existante qui est en mauvais état en raison de la négligence ou du manque d'argent.
8. Les fournitures de bureau telles que les crayons, le papier, les formulaires et les classeurs.
9. Les projets qui sont partiellement financés par un autre donateur ou par le gouvernement de votre pays. Les subventions ne peuvent pas être combinées avec des fonds provenant de tout autre donateur, d'une organisation internationale ou d'autres programmes du gouvernement américain.

10. Les projets axés sur les réfugiés ou les personnes déplacées. Certains programmes d'aide bilatéraux ou multilatéraux des États-Unis sont conçus pour répondre à leurs besoins.

11. Les fonds SSH ne peuvent pas être utilisés pour acheter des équipements déjà en possession, des produits de luxe ou des appareils de jeu de chance.

12. Les salaires ou les frais de supervision de la part de cette organisation. Les estimations pour éventualités ne sont pas non plus admissibles.

À noter : nous vous encourageons à nous contacter si vous avez des questions au fur et à mesure que vous élaborez votre proposition, car les demandes qui comprennent des éléments non admissibles peuvent être disqualifiées,

Nous vous recommandons de nous adresser vos questions lors de la rédaction de votre projet, car les demandes qui comprennent des éléments non éligibles peuvent être rejetées,

### **Composantes des projets réussis :**

- Le projet est initié par la communauté.
- Le Plan de projet contient des objectifs à long terme préétablis et un plan cohérent pour maintenir le fonctionnement futur du projet.
- Un gestionnaire de projet compétent est un résidant à long terme de la communauté
- Le projet est accompagné par une organisation de tutelle impartiale, telle qu'une mission religieuse ou une ONG locale, qui fournit des conseils et un arbitrage sur les problèmes si nécessaire,
- Une coordination et une communication solides entre le groupe de bénéficiaires, les dirigeants locaux et les représentants du gouvernement local,
- Le projet fait usage de matériaux et de fournitures qui peuvent être entretenus par la communauté, et l'utilisation de matériaux qui ne nuisent pas à l'environnement,

### **Exemple de Projets Incluant:**

1. Approvisionnement en Eau et Assainissement :

a. Accès Sécuritaire à l'Eau - Accroître l'accès à l'eau (p. ex., forage de puits et captage de sources) et expansion de l'infrastructure d'approvisionnement en eau, comme les pompes et les réseaux/systèmes de distribution,

b. Assainissement de Base - Accroître l'accès et l'utilisation des services d'assainissement pour l'élimination sûre des déchets humains afin de protéger la santé humaine et la qualité de l'environnement,

2. Services Sociaux :

a. Aider les populations vulnérables et à risque. Ces groupes comprennent : les handicapés, les orphelins, les enfants et les jeunes, les victimes de violences fondées sur le genre, les minorités ethniques ou autres groupes socialement exclus, les personnes âgées et les femmes chefs de famille,

b. Les projets destinés aux groupes Les projets destinés aux groupes vulnérables peuvent inclure, sans s'y limiter: la construction de salles de classe, d'équipements scolaires, de centres de santé, d'entrepôts, d'activités génératrices de revenus, d'infrastructures locales et d'aide à l'éducation,

#### Implication de la Communauté Locale

La contribution de l'organisation ou du groupe local doit représenter au moins 10 % du coût total du projet, en espèces. L'apport personnel de financement peut être crucial pour faire un choix entre deux sollicitants fiables. Les contributions en nature peuvent être les suivantes : main-d'œuvre (salaires des maçons et des ouvriers), nourriture, hébergement de la main-d'œuvre qualifiée, charrettes de sable ou de gravier, briques pour la construction, sable, clôture, approvisionnement en eau, frais de transport, dons de matériaux...etc.

De surcroît, les dirigeants communautaires doivent également signer la déclaration d'intérêt. Ces chefs de file peuvent être des dirigeants municipaux, des chefs religieux, des chefs de tribu ou de clan, ou tout autre organe directeur qui supervise le lieu où le projet sera mis en œuvre. Au moins un dirigeant communautaire doit signer la déclaration d'intérêt, mais les signatures multiples sont fortement encouragées. Les dirigeants communautaires peuvent également soumettre des lettres de soutien au projet, à condition qu'elles mentionnent spécifiquement le projet par son titre.

#### Procédures de Candidature

1. Les candidatures aux fonds "Special Self-Help Program" doivent comprendre les éléments suivants :

a. Une Déclaration d'intérêt remplie

b. Un budget détaillé

c. Un plan détaillé du bâtiment avec les dimensions (si nécessaire),

d. Des copies d'un relevé bancaire et/ou de factures (si disponibles),

e. Une carte de l'emplacement du projet,

f. Toute information ou documentation supplémentaire dont vous disposez sur votre organisation et/ou votre projet,

2. Soumettre le dossier de candidature complet au coordinateur de L'ambassade des États Unis du programme Self-Help avant le 1er août 2022.

Les dossiers de candidature seront acceptés dans les formats suivants :

Envoyer à :

Special Self-Help Assistant at the U.S. Embassy Djibouti,

Lot 350-B Haramous

B.P. 185 Djibouti

Electronic: Email all required information to [djiboutiselfhelp@state.gov](mailto:djiboutiselfhelp@state.gov)

Les dossiers de candidature reçus après le 1er août 2022 seront examinés lors de la prochaine période de candidature ou ne seront pas pris en compte.

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères énoncés ci-après:

- Conformité : Le soumissionnaire a-t-il fourni tous les documents demandés, en incluant mais sans s'y limiter:
  - o Déclaration d'intérêt remplie,
  - o Toute déclaration d'appui supplémentaire,
  - o Licences d'exploitation et documents de propriété,
  - o Coordonnées bancaires et procédures/méthodes comptables,
  - o Signatures
  - o Les factures pro forma
  
- Pérennité : Le projet tel que décrit est-il durable à long terme ? Le projet se poursuivra-t-il sans investissement supplémentaire ? Les mesures du succès sont-elles adéquates ?
- Besoin : Le projet répond-il adéquatement à un besoin déclaré au sein d'une communauté?
- Budget: Est-ce que le budget est complet et bien défini? Le budget est-il raisonnable ?
- Achèvement en un an : Le projet peut-il être réalisé en une seule année?
- Appui de la communauté : Le projet bénéficie-t-il d'un fort soutien communautaire?
- Impact : Le projet bénéficie-t-il au plus grand nombre de bénéficiaires possible ? Y a-t-il un impact substantiel sur la communauté affectée ?

- Contribution et capacités du groupe : Le groupe fournit-il des ressources adéquates et démontre-t-il son engagement à l'égard du projet? Le groupe est-il capable d'administrer le projet tel qu'il a été prévu?

## **Autres documents requis**

L'ambassade des États-Unis exigera que plusieurs formulaires soient remplis par les groupes sélectionnés pour un financement, notamment le formulaire standard américain 424, le document d'attribution des subventions et ses annexes, ainsi que toute autre condition requise par l'ambassade.

## **Campagne de publicité**

On s'attend à ce que Le programme Spécial Self-Help de l'ambassadeur et ses projets font l'objet d'une publicité, notamment par le biais de communiqués de presse et radio, des photographies et des panneaux sur les sites des projets afin de reconnaître les efforts communs des peuples djiboutien et américain.

## **Financement**

L'ambassade des États-Unis peut décider de ne pas financer de demandes. La soumission d'une demande pour cette opportunité de financement ne garantit pas la sélection.